

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 Juillet 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire exceptionnellement Salle du Pré Neuf, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 Juin 2020

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 17 Votants : 21

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Thierry MONNEREAU, Emmanuelle CHAUVIN, Véronique MAFFREY, Michel MANDRET, Yohan EVENO, Ludmila HEURION, Marie-Laure BOSSARD, Jean-Luc PINGUET, Anna SCHEENAERTS, Didier FERRE, Jocelyne GROLLIER, Mickaël MICHON, Nicole MARANDEL, Jean-Michel GAZEAU, Laëtitia GOARDET, Frédéric COURANT

Etaient excusés : Maryse SOUDAIN (pouvoir donné à Fabrice CHABOT), Christophe PEIGNEY (pouvoir donné à Emmanuelle CHAUVIN), Sonia TEILLET (pouvoir donné à Jocelyne GROLLIER), Carole GUERMEUR (pouvoir donné à Frédéric COURANT)

Etaient absents : Jean-Claude METAIS, Nicolas COURANT

Secrétaire de séance : Emmanuelle CHAUVIN

Ordre du jour :

- | | |
|---|---------------------|
| 1 – Dotation scolaire 2020 : Proposition | <i>Délibération</i> |
| 2 – Subvention exceptionnelle accordée à l'école des Salines pour un voyage découverte : Proposition de report | <i>Délibération</i> |
| 3 – Exposition L'œil 2020 : proposition de subvention exceptionnelle | <i>Délibération</i> |
| 4 – Travaux de l'Eglise : Proposition de budget prévisionnel et sollicitation de subventions | <i>Délibération</i> |
| 5 – Fiscalité directe locale 2020 : Proposition | <i>Délibération</i> |
| 6 – Redevance d'occupation du Domaine public 2020 : Proposition | <i>Délibération</i> |
| 7 – Budget 2020 : Proposition | <i>Délibération</i> |
| 8 – Contrats saisonniers 2020 : proposition d'ouverture de postes | <i>Délibération</i> |
| 9 – Convocation électronique du conseil municipal : proposition d'adoption | <i>Délibération</i> |
| 10 – Transmission électronique des actes réglementaires, budgétaires ou de commande publique : proposition d'adoption | <i>Délibération</i> |
| 11 – Commission Communale des Impôts directs : Proposition de nomination | <i>Délibération</i> |
| 12 – Représentations communales : Propositions de nominations | <i>Délibération</i> |
| 13 – Jury d'assises 2021 : tirage au sort | |
| 14 - Questions diverses | |

1 – Dotation scolaire 2020 : proposition

Pour rappel, la dotation scolaire attribuée à l'école Sainte Anne est calculée sur la base des dépenses réalisées l'année N-1 pour l'école des Salines. Les dépenses à prendre en compte concernent « l'entretien des locaux liés aux activités d'enseignement », les dépenses de fonctionnement (fluides, maintenance, assurance), le mobilier scolaire, les fournitures scolaires, l'informatique, les intervenants extérieurs sur les heures d'enseignement prévues dans les programmes officiels, certains transports (piscine, gymnase)

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2019			
ECOLE PUBLIQUE			
Nature dépenses	Pour mémoire 2017	Montants émis en 2018	Montants émis en 2019
Fournitures divers (60623+60631+606328+6064+60682+61558)	1 298,41 €	1 395,38 €	858,59 €
Fourn.scolaires 60676	7 999,42 €	6 337,23 €	6 213,19 €
Entretien Bâtiment 61522+6283	713,40 €	713,25 €	1 068,50 €
Maintenances 6156	4 113,00 €	3 278,50 €	3 527,14 €
<i>Photocopieur</i>	2 404,88 €	1 810,92 €	1 866,00 €
<i>alarme</i>	410,88 €	410,88 €	410,88 €
<i>extincteur</i>	422,24 €	383,39 €	357,70 €
<i>Contrat entretien chaudière et électricité</i>	875,00 €	673,31 €	892,56 €
Assurance bâtiment	904,59 €	831,52 €	845,94 €
Frais télécommunications	1 890,38 €	1 904,84 €	1 656,07 €
Electricité	4 748,52 €	5 110,62 €	5 129,88 €
Gaz	2 384,93 €	1 651,03 €	2 273,18 €
Eau	395,87 €	1 365,10 €	883,62 €
Charges personnel atsem	51 220,73 €	53 058,57 €	54 446,77 €
Charges personnel entretien	11 967,21 €	8 288,60 €	9 385,34 €
Charges personnel services techniques	4 065,34 €	2 213,85 €	820,40 €
TOTAL	91 701,80 €	86 148,49 €	87 108,62 €
Soit par élève	628,09 €	594,13 €	640,50 €
Nbre d'élèves à l'école publique au 1er janvier 2020 : 136	(145 en 2019)		
Nbre d'élèves à l'école privée au 1er janvier 2020 : 92	(106 en 2019)		
	2018	2019	2020
Subvention OGEC : =	61 553,26 €	62 977,52 €	67 893,48 €
1er Acompte	20 517,75 €	20 992,51 €	22 631,16 €
2ème acompte septembre 2020	20 517,75 €	20 992,51 €	22 631,16 €
Solde décembre 2020	20 517,75 €	20 992,51 €	22 631,16 €
DONC DEPENSES TOTALES ECOLES	153 255,06 €	149 126,01 €	155 002,10 €

Le conseil municipal à l'UNANIMITE décide d'attribuer une dotation 2020 de 640,50 €/élève soit 67 893,48 € pour 106 élèves à l'école Sainte Anne

2 – Subvention exceptionnelle accordée à l'école des Salines pour une classe découverte : proposition de report

M. le Maire expose que le conseil municipal a validé le 22 janvier 2020 l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour une classe découverte qui devait se dérouler dans le Morbihan du 16 au 20 mars avec deux classes : GS/CE2 et CP soit 42 élèves.

Les thèmes sont :

- L'éducation à l'environnement,
- Découverte de son corps au travers d'une activité inhabituelle : le cirque
- Le Moyen Age

Le conseil municipal avait alors proposé d'apporter son soutien à hauteur de 10€/élève mais une année sur deux afin de favoriser des projets plus importants. Le montant attribué était de 1 380 €.

Ce voyage n'ayant pu se dérouler au vu du contexte sanitaire, Il est proposé au conseil municipal de reporter l'attribution de cette subvention pour l'année scolaire 2020/2021

Mme Anna Scheenaerts demande s'il est ainsi possible d'ajouter un complément de subvention afin que d'autres classe puissent partir. M. le Maire rappelle le principe d'attribution de cette subvention qui restera celui appliqué y compris dans ce contexte particulier.

Le conseil municipal valide à l'UNANIMITE le report de cette subvention pour l'année scolaire 2020/2021 et confirme retenir ce même mode d'attribution pour les années à venir

3 – Exposition de photos L'œil 2020 : Proposition de subvention exceptionnelle

Pour rappel, l'association « L'Œil » organise depuis 2015 une exposition de photos géantes qui anime la commune dans un parcours de découverte.

L'organisation de cet évènement a été fragilisé cette année par la difficulté à rassembler les partenaires privés.

Il est ainsi proposé au conseil municipal de se prononcer sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 10 000 € pour accompagner l'édition 2020.

Le conseil municipal valide l'attribution de cette subvention exceptionnelle à l'UNANIMITE

4 – Travaux de l'église : budget prévisionnel et sollicitation de subventions

M. le Maire rappelle que le programme de travaux de l'église est enclenché depuis de nombreux mois. L'avant-projet est actuellement en courts de finalisation et il st actuellement temps de compléter les sollicitations de subventions. Si la DETR est actuellement acquise il s'agit désormais de déposer des dossiers auprès du Département et de la Région. Le montant prévisionnel attendu figure ci-dessous

Dépenses (HT)		Recettes	
Maitrise d'oeuvre	100 000,00 €	DETR	265 261,00 €
SPS/ C Technique	7 000,00 €	Département	53 578,46 €
Travaux	1 696 811,40 €	Région	300 000,00 €
Divers et imprévus	15 000,00 €	Fonds de concours LSOA 2019 et 2020	64 063,00 €
		<i>sous-total subventions</i>	<i>682 902,46 €</i>
		Financement	1 135 909,00 €
Total	1 818 811,40 €	Total	1 818 811,40 €

Le conseil municipal, à l'UNANIMITE valide le budget prévisionnel tel que présenté et sollicite les subventions correspondantes.

5 – Fiscalité directe locale

M. le Maire rappelle que la fiscalité directe locale reste l'un des éléments indispensables à l'évolution des recettes de la commune. Il est constaté cette année une baisse des dotations et des recettes liées aux services enfance/jeunesse de l'ordre de 27 000 €.

Afin de maintenir son niveau d'investissement au service des Islais, la collectivité n'a d'autre choix que de faire évoluer la fiscalité directe. M. le Maire propose alors au conseil municipal d'appliquer une hausse de 6 %, ce qui porterait les taux comme suit :

- Taxe Foncière (bâti) : 18,93 %

- Taxe Foncière (non bâti) : 51,46 %

	Bases 2019	Taux 2019	Produit 2019	Bases 2020	Proposition taux 2020	Produit attendu 2020
Taxe d'Habitation	3 348 495	18,96 %	825 018 €	3 447 000	-	872 237 €
Taxe Foncière (bâti)	1 915 930	17,86 %		1 978 000	18,93 %	
Taxe Foncière (non bâti)	91 044	48,55 %		92 600	51,46 %	

Le Conseil Municipal, par 19 voix POUR et 2 voix CONTRE adopte l'augmentation de 6 %

6 – Redevance d'occupation du Domaine public 2020 : proposition

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la difficulté de certains commerçants au cours de cette période de confinement et propose au conseil municipal de ne pas appeler de Redevance d'Occupation du Domaine publique au titre de l'année 2020.

M. Jean-Luc Pinguet approuve cette proposition et propose d'appliquer cette démarche à l'ensemble des commerçants présents sur le marché alimentaire du vendredi matin.

M. le Maire indique qu'il s'agit d'accompagner et aider des commerçants qui n'ont pu travailler durant cette période et qu'à l'inverse d'autres commerçants, ceux du marché ont vu leur fréquentation particulièrement augmenter. Cette démarche ne semble donc pas nécessaire.

Le conseil municipal à l'UNANIMITE décide de ne pas solliciter de RODP pour l'année 2020

7 – Budget 2020

Monsieur le Maire a présenté au conseil municipal le projet de budget 2020 tant en fonctionnement qu'en investissement comme suit :

- Equilibre en section de fonctionnement à 2 405 174,87 €
- Equilibre en section d'investissement à 5 224 784,63 €
-

Le conseil municipal par 19 voix POUR et 2 voix CONTRE adopte le budget 2020

8 – Contrats saisonniers 2020

Il s'agit d'autoriser M. le Maire à ouvrir des postes d'animateurs pour le fonctionnement du centre de loisirs cet été. Pour rappel, le centre de loisirs fonctionnera du 6 juillet au 07 août puis du 24 au 28 août 2020. Le foyer des jeunes fonctionne tout l'été.

Il est prévu 9 recrutements saisonniers répartis sur 8 animateurs en Juillet et 6 en Août

Le conseil municipal, à l'UNANIMITE, autorise M. le Maire à procéder à ces recrutements

9 – Convocation électronique : proposition d'adoption

Il s'agit d'autoriser le service administratif à mettre en place les convocations au conseil municipal et aux réunions de commission par voie électronique.

Si le conseil municipal donne son accord chaque élu a été invité à compléter la fiche qui leur est présentée afin d'y manifester leur accord par signature et de confirmer l'adresse mail qu'il souhaite voir utilisée

Le conseil municipal, à l'UNANIMITE valide cette proposition

10 – Transmission électronique des actes réglementaires, budgétaires ou de commande publique : proposition d'adoption

M. le Maire propose au conseil municipal de passer une convention avec les services de l'Etat afin de permettre la transmission électronique des actes réglementaires, budgétaires ou de commande publique. Il s'agit en effet de simplifier les échanges avec les services de l'Etat, de dématérialiser ces échanges et de les sécuriser.

Le conseil municipal valide cette proposition à l'UNANIMITE

11 – Commission Communale des Impôts Directes (CCID)

M. le Maire rappelle qu'il s'agit de nommer au sein de cette commission : des élus, des propriétaires fonciers habitants la commune et des propriétaires fonciers habitants hors de la commune.

Titulaires	Suppléants
Fabrice CHABOT	Sonia TEILLET
Christophe PEIGNEY	Laëtitia GOARDET
Emmanuelle CHAUVIN	Carole GUERMEUR
Mickaël MICHON	Gérard MENARD
Gilbert CHAILLOU	Robert JARNY
Jean-Pierre ANACLET	Pierre MEUNIER
Jean-Yves CHARRIER	Germain MASSE
Stéphane RAFFIN	Thierry MICHON

Après avoir invité les élus qui le souhaitent à se manifester,

Le conseil municipal valide à l'UNANIMITE la composition de la CCID tel que présenté.

12 – Représentations communales : proposition de nominations

Le conseil municipal valide à l'UNANIMITE les représentations suivantes

	Titulaires	Suppléants
CLECT	Christophe Peigney	
SPL	Fabrice Chabot	
SyDEV	Thierry Monnereau Didier Ferré	Jean-Luc Pinguet Frédéric Courant
Vendée Eau	Thierry Monnereau Jean-Luc Pinguet	Didier Ferré Mickaël Michon
Correspondant Défense	Jena-Luc Pinguet	
Représentant école Sainte Anne	Véronique Maffrey	Marie-Laure Bossard
Syndicat Moxte des Marais des Olonnes	Yohan Eveno	Mickaël Michon
E-Collectivité	Emmanuelle Chauvin	

13 – Pôle santé : choix du maître d'œuvre

M. le Maire rappelle qu'une consultation a été organisée auprès de 3 architectes selon le cahier des charges suivant :

- Missions de maîtrise d'œuvre loi MOP : ESQ, AVP, PRO, ACP, EXE partielle, DET, OPC, AOR.
- Les caractéristiques du programme sont les suivantes :
 - ✓ Estimation de travaux : 500 000 € HT (prévisionnel 25 000 € HT de démolition, 450 00 € HT de travaux, 25 000 € HT de travaux extérieurs),
 - ✓ Planning : total de 13 mois (1 mois démolition et 12 mois de construction)

Les offres de prestation reçues sont les suivantes :

	Missions de base	Montant HT
Stéphane Chabrol	11,80 %	59 000,00 €
Agence Grégoire	12,00 %	60 000,00 €
AADP	11,00 %	55 000,00 €

Le conseil municipal à l'UNANIMITE décide de retenir la cabinet AADP. Le calendrier et le budget prévisionnel sera présenté lors d'un prochain conseil municipal

14 – Jurys d’assises

M. le Maire indique que le jury d’assises est chaque année tiré au sort à partir de la liste électorale. Ce sont 6 personnes qui doivent ainsi être proposées au tribunal.

Il est procédé au tirage au sort et les personnes dont le nom est retenu seront informées par courrier

15 – Déclaration d’Intention d’Aliéner

- AH 114 : Habitation + Terrain - 4 Rue des Dorides
- AN 199: Habitation + Terrain – 3B Impasse des Courlis
- AC 104 : Habitation + Terrain – 5 Rue des Aubépines
- AD 103 et 105 : Habitation + Terrain - 17 Rue des Marguerites
- AC 122 : Habitation + Terrain – 1 Rue du Pré Neuf
- A 684, 685, 686, 687, 688, 678p : Marais Grelaudeau
- AC 101 et 103 : Habitation + Terrain – 7 Rue des Aubépines / La Fée
- AN 220 : Habitation + Terrain – 5 Rue des Echasses
- AM 149 et 112 + AO 239 : Habitation + Terrain – 2 Rue de la Fleur de sel
- AA 146 : Terrain – Rue des Saulniers
- AO 172, 179, 338, 340, 342 : Habitation + Terrain – Impasse Simouche
- AO 218 et 222 : Habitation + Terrain – 2 Impasse Simouche
- AO 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206 : Habitation + Terrain – 12 B Rue de la Brardière
- AO 44 : Habitation + Terrain – 12 Rue de Lileau
- AI 57 : Habitation + Terrain – 42 B Rue de la Vertonne
- AN 105 : Habitation + Terrain – 12 Rue des Mouettes
- AC 79p : Habitation + Terrain – 17 Rue des Aubépines
- AL 112, 375, 404 : Habitation + Terrain – 2 Impasse des Plies
- AC 50, 54, 112, 172, 364 : Terrain – La Fée
- AL 112, 377, 382, 384 : Habitation + Terrain – Impasse des Plies
- AH 346 : Habitation + Terrain – 43 Rue de la Vertonne
- A 684, 685, 686, 687, 688, 678p : Terrain
- AC 25 : Terrain – 10 Rue du Pré Neuf
- AH 320 : Terrain – 1 B Rue de la Vertonne